

République Française – Liberté • Egalité • Fraternité

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 24 février 2022

Date de convocation et d'affichage : 18 février 2022

### DL-20220224-007

L'an deux mille vingt deux et le vingt-quatre février, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Allegro – salle Sidney BECHET – place de la République à Miribel, sous la présidence de Jean-Pierre GAITET, Maire.

	Présent	Absent		Présent	Absent
Jean-Pierre GAITET, Maire	X		Annie GRIMAUD	X	
Guy MONNIN, 1 <sup>er</sup> Adjoint	X		Sonia FAVIÈRE		X
Josiane BOUVIER, 2 <sup>e</sup> Adjoint	X		Sébastien LAFORET		X
Jean-Marc BODET, 3 <sup>e</sup> Adjoint	X		Pascal GIMENEZ	X	
Anne-Christine DUBOST, 4 <sup>e</sup> Adjoint		X	Vanessa GERONUTTI		X
Lydie DI RIENZO - NADVORNY, 5 <sup>e</sup> Adjoint	X		Tanguy NAZARET	X	
Daniel AVEDIGUIAN, 6 <sup>e</sup> Adjoint	X		Margaux CHAROUSSET		X
Marion MÉLIS, 7 <sup>e</sup> Adjoint	X		Alain ROUX	X	
Georges THOMAS	X		Patrick GUINET	X	
Annie CHATELARD		X	Marie Chantal JOLIVET	X	
Jean-Michel LADOUCE	X		Patricia DRAI	X	
Corinne SAVIN	X		Sylvie VIRICEL	X	
Jean COMTET	X		Nathalie DESCOURS		X
Hervé GINET	X		Isabelle LOUIS COMME	X	
Laurent TRONCHE	X				

Élus absents	Donne pouvoir à
Anne-Christine DUBOST	
Annie CHATELARD	Hervé GINET
Sonia FAVIÈRE	Marion MÉLIS
Sébastien LAFORET	
Vanessa GERONUTTI	Jean-Pierre GAITET
Margaux CHAROUSSET	
Nathalie DESCOURS	

Secrétaire de Séance	Taux de présence	En exercice	Présents	Votants
Josiane BOUVIER	79,9 %	29	22	25



## ENVIRONNEMENT

### Transfert de Certificats d'Economie d'Energie (CEE) au Syndicat Intercommunal d'Energie et de e-communication de l'Ain (SIEA)

Marion MELIS, adjointe en charge de l'Environnement, du Cadre de Vie, du Développement Durable et de l'Animation de la Ville, indique à l'Assemblée que dans le cadre d'opérations potentiellement génératrices de CEE, la collecte et la valorisation des CEE peuvent être assurées par le SIEA.

Elle explique qu'une convention doit donc être signée afin que la commune puisse confier au SIEA la mission de collecte et de valorisation des CEE issues d'opérations génératrices. Elle présente cette convention qui est annexée à la présente délibération.

Le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

ACCEPTTE les dispositions par lesquelles la commune confie au SIEA la mission de collecte et de valorisation des Certificats d'Economies d'Energie issues d'opérations génératrices et reçoit le produit de la valorisation financière des certificats que le SIEA obtient au titre de leur production conformément à l'article VIII de la convention,

AUTORISE le Maire à signer la convention de collecte et de valorisation des Certificats d'Economie d'Energie concernées et de toutes les pièces concernant ce service,

S'ENGAGE à transmettre tous documents liés à la mission de collecte et de valorisation,

S'ENGAGE à tenir informé le SIEA de l'état d'avancement des opérations de travaux.

Voix pour	25
Voix contre	0
Abstentions	0

**ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.**

Fait à Miribel, le 24 février 2022

Je certifie que le présent acte a été publié ou notifié selon les règlements en vigueur.

Le Maire,

Jean-Pierre GAITET

